

AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2013 DE LA SOCIÉTÉ SAUR FRANCE
Cimetières de Bron-Parilly et de Rillieux-la-Pape

Pour cette année 2013, la commission tient à exprimer de nouveau son inquiétude par rapport à plusieurs sujets : en premier lieu la saturation à court terme des cimetières et des fours de crémation de Bron-Parilly, mais aussi la problématique de l'incinération des personnes obèses - qui ne peut pas être prise en charge aujourd'hui au vu de la taille des fours - ainsi que celle de la récupération de chaleur - pour laquelle rien n'est mis en place aujourd'hui.

A ce titre, la commission indique qu'elle attend beaucoup du projet de mise aux normes des fumées, qui doit être livré au plus tard en février 2018 et qui devrait répondre en grande partie à ces problématiques puisqu'il comprend l'installation de fours plus performants et de taille adaptée, ainsi que la mise en place du réseau de récupération de la chaleur produite. A l'occasion de ce projet, la commission souhaiterait que soit choisie l'option du remplacement du troisième four, ce qui redonnerait de la marge au crématorium. Pour finir, la commission invite le Grand Lyon à ce que ce projet puisse voir le jour avant la date butoir imposée par la loi.

Toujours concernant les projets, la commission a entendu avec intérêt le projet éventuel de construction d'un troisième cimetière communautaire, projet auquel elle restera attentive.

En matière d'indicateurs de développement durable, la commission note des variations de consommation d'eau d'une année sur l'autre (exemple en 2013 : forte augmentation de la consommation des « eaux de nappes », forte diminution de la consommation des « eaux du réseau ») pour lesquelles elle souhaiterait avoir davantage d'explications de la part du délégataire.

Enfin, concernant les données financières, la commission souhaite alerter le Grand Lyon et le délégataire sur le montant versé aux « services centraux et de recherche » - qui représente plus de 10% des charges du délégataire - montant qu'elle juge élevé.